

NOUS CONTACTER

Votre courtier
SRL C.G.A. INTERNATIONAL
CHAUSSEE DE HAECHT 843
1140 EVERE

☎ **02/242 48 50**

✉ **info@bureaucga.eu**

Numéro d'entreprise: 0473579734



Bb1L7-1867/9753-1/2-2024205269110012-52568



ACP Guillaume van leeuw
C/O Monsieur Shamil Tojsumov
Avenue G. Van Leeuw 27
1140 EVERE

Votre invitation à payer votre assurance habitation

Chère cliente, cher client,

Nous vous invitons à payer votre assurance habitation. Pour consulter le détail, il vous suffit de vous reporter à la page suivante de cette lettre.

Vous effectuez votre paiement par virement bancaire

Les informations à reprendre sur le bulletin de virement se trouvent dans le bloc ci-dessous.

Vous avez des questions ?

Votre courtier est à votre écoute. N'hésitez pas à le contacter. Vous trouverez ses coordonnées dans l'en-tête de cette lettre.

En vous remerciant de nous renouveler votre confiance, recevez, chère cliente, cher client, nos plus sincères salutations.

Chief P&C Officer

Informations nécessaires au paiement

Montant à payer

avant le 16 mars 2024

1 731,39 €

IBAN BE09700021777857

BIC AXABBE22

Bénéficiaire

AXA BELGIUM

Communication structurée

+++816/9902/57067+++

7 février 2024

VOTRE CONTRAT

Confort spéciale habitation

Adresse du risque
**AVENUE GUILLAUME VAN LEEUW 27
1140 BRUXELLES (EVERE)**

Prime due pour la période
du **16 mars 2024**
au **16 mars 2025**

VOS RÉFÉRENCES

N° de votre contrat
816 990 257

N° de votre invitation à payer
202403/00000

Identifiant chez votre courtier
3953/00

REJOIGNEZ-NOUS

facebook.com/AXABelgium

twitter.com/axabelgium

Détail de votre invitation à payer

Prime due pour la période	Du 16 mars 2024 au 16 mars 2025	Valeur assurée	Bâtiment	Valeur de reconstruction
Paielement	Annuel	Indice ABEX actuel		1041
Qualité preneur	Propriétaire	Formule		Buildimax
Adresse du risque	AVENUE GUILLAUME VAN LEEUW 27 1140 BRUXELLES (EVERE)			

Tableau des garanties

Montants exprimés en €

	Montant*	Frais de fractionnement	Taxes et contributions	Montant total
Bâtiment	1 495,79	0,00	235,60	1 731,39

Montant à payer : 1 731,39 €

*Ce montant comprend l'estimation des frais d'acquisition de 408,22€ et l'estimation des frais d'administration de 162,27€ pour l'ensemble des garanties de votre contrat. Les montants des estimations des frais d'acquisition et d'administration ne tiennent pas compte des situations contractuelles spécifiques. Des informations complémentaires sur ces estimations sont disponibles auprès de votre intermédiaire d'assurance ou auprès du service clientèle mentionné ci-dessus. Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion. Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion). Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son assemblée générale.

Conformément à l'AR. du 22/02/1991 relatif au contrôle des entreprises d'assurance et suite à la modification tarifaire, votre droit de résiliation peut être exercé endéans les 3 mois à compter de la présente notification, par exploit d'huissier, lettre recommandée ou remise de la lettre de résiliation contre récépissé.

A compter du 01/12/2023, nous adaptons vos obligations contractuelles dans le cas où vous ne nous payez pas à temps une dette que vous avez à notre égard. Cela peut être par exemple le cas lorsque vous n'avez pas payé votre prime. Si vous ne payez pas une somme d'argent certaine, exigible et incontestée, vous recevrez un premier rappel de notre part. Si vous ne payez pas votre dette dans le délai indiqué, vous devrez aussi nous payer une indemnité forfaitaire.

Cette indemnité forfaitaire s'élève aux montants suivants :

- 20 EUR si la somme due est inférieure ou égale à 150 EUR
- 30 EUR si la somme due est comprise entre 150,01 et 200 EUR
- 35 EUR si la somme due est comprise entre 200,01 et 250 EUR
- 40 EUR si la somme due est supérieure à 250 EUR.

Les montants visés ci-dessus pourront faire l'objet d'une indexation automatique sur la base de l'indice des prix à la consommation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous devons en principe disposer de votre accord écrit sur ces modifications. Toutefois, pour votre facilité ainsi que pour la nôtre, nous considérons que le paiement de votre prime vaut acceptation de ces modifications.

Incendie, inondation, bris de vitres ou court-circuit...? Nous vous aidons, de jour comme de nuit

Nous vous invitons à encoder le n° de téléphone d'AXA Assistance dans votre GSM : +32 (0) 2 550 05 55
En cas de dommages causés aux personnes et/ou aux biens, nous organisons immédiatement les mesures à prendre et vous guidons pas à pas dans les différentes étapes de notre prise en charge.



Cette correspondance sur papier respecte l'environnement en utilisant des encres et du papier écologiques.



475259409/380244887/

Bb1L7-1867/97/53-2/2-2024/205289110012-52568

Handtekening(en)
Signature(s)
Unterschrift(en)

OVERSCHRIJVINGSOPDRACHT
ORDRE DE VIREMENT
ÜBERWEISUNGS-AUFTRAG 03

Bij invulling met de hand, een HOOFDLETTER of cijfer in zwart (of blauw) per vakje.
Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case.
Beim Ausfüllen mit der Hand ein GROSSBUCHSTABE oder Zahl in schwarz (oder blau) pro Feld.

Gewenste uitvoeringsdatum in de toekomst / Date d'exécution souhaitée dans le futur / Gewünschtes Ausführungsdatum in der Zukunft

Bedrag / Montant / Betrag

EUR

CEN

Grid for date selection

1 7 3 1 , 3 9

Rekening opdrachtgever (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Auftraggebers (IBAN)

Naam en adres opdrachtgever
Nom et adresse donneur d'ordre
Name und Adresse des Auftraggebers

Rekening begunstigde (IBAN)
Compte bénéficiaire (IBAN)
Konto des Begünstigten (IBAN)

BIC begunstigde
BIC bénéficiaire
BIC Begünstigten

Naam en adres begunstigde
Nom et adresse bénéficiaire
Name und Adresse des Begünstigten

Mededeling
Communication
Mitteilung

Empty grid for IBAN of sender

Empty grid for name and address of sender

BE 0 9 7 0 0 0 2 1 7 7 7 8 5 7

AXABBE22

AXA BELGIUM
PLACE DU TRONE 1
1000 BRUXELLES

+ + + 8 1 6 / 9 9 0 2 / 5 7 0 6 7 + + +